

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 56 (1930)
Heft: 14

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. : D^r H. DEMIERRE, ing.

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE DE PUBLICATION DE LA COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN
 ORGANE DE L'ASSOCIATION SUISSE D'HYGIÈNE ET DE TECHNIQUE URBAINES
 ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE : *L'outillage des chantiers de Kembs.* — *Procédés nord-américains de construction métallique d'immeubles (suite).* — *Contraintes dans l'isolant des câbles à haute tension, contenant des inclusions,* par le D^r WALTHER SCHMID, physicien-conseil, à Neuchâtel. — *L'érou de sûreté Rosset.* — *Association Internationale des Ponts et Charpentes.* — *Les Journées de l'Ingénieur.* — *Correspondance.* — CARNET DES CONCOURS. — BIBLIOGRAPHIE.

L'outillage des chantiers de Kembs.

Pour l'aménagement de la chute de Kembs (premier tronçon du « Grand canal d'Alsace », latéral au Rhin, dont le « Bulletin technique » a traité à plusieurs reprises) la *Société des forces motrices du Haut-Rhin* et M. René Kœchlin ont fondé la *Société Energie électrique du Rhin*, laquelle a créé, avec le concours d'un consortium d'entreprises (Société des grands travaux de Marseille, Société Fougerolle frères, Société générale d'entreprises, Compagnie d'entreprises hydrauliques et de travaux publics) un *Service de travaux* qui remplit le double rôle d'architecte et d'entrepreneur pour l'ensemble des travaux de la dérivation.

A eux seuls, le canal d'aménée, l'usine, les écluses, le canal de fuite et le canal de drainage (à l'exclusion du barrage et des ouvrages de protection des rives du Rhin) impliquent :

Surface à décaper (terre végétale)	1 900 000 m ³
Cube des déblais en terrain meuble (gravier)	7 000 000 m ³
Cube des déblais rocheux	115 000 m ³
Cube des maçonneries	450 000 m ³

Au total, le cube des terrassements est d'environ 8 millions de mètres cubes et celui des maçonneries dépassera 500 000 m³.

En raison de l'ampleur exceptionnelle de ces travaux, il a été possible d'avoir recours, pour l'équipement des chantiers, à des procédés perfectionnés et des engins spéciaux, dont l'emploi, par suite de leur coût élevé, ne serait pas justifié pour des travaux de moindre importance. D'autre part, toute modification dans les projets, ou programmes d'exécution se traduit immédiatement par des économies ou des suppléments de dépense très considérables, à cause des masses importantes sur lesquelles se répercutent les moindres modifications.

Nous ne pouvons décrire les admirables installations de ces

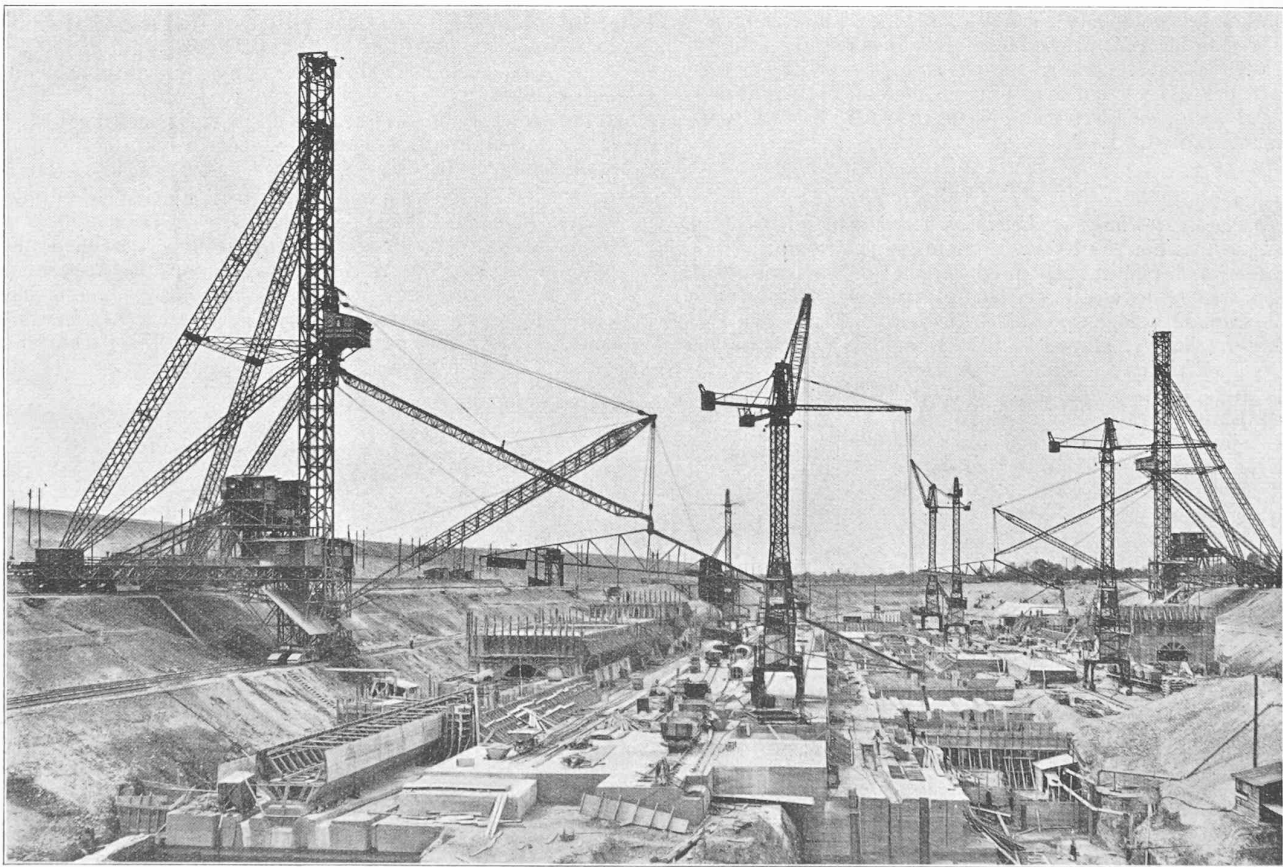


Fig. 3. — USINE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE KEMBS
 Installations de bétonnage du chantier des écluses.